BIJOUX
ARISTOCRATIQUES.

. . . . , ...
, ...
Des sotises du tems je compose mon fiel.

* * * * *
* *
* *
* * * * *

De l'Imprimerie de la Vérité, en dépit de bien des Gens.

1791.

Case FRC 1399

AVIS.

Boulversement total du globe terrestre : fausses combinaisons à ce sujet par les astrologues des Tuileries : variations infinies des planetes dominantes sur notre horizon ; prédictions accomplies de l'immortel Almanach de Liége.



BIJOUX
ARISTOCRATIQUES.

Le clergé de France réduit à la plus urgente des nécessités, se voit, avec douleur, contraint de faire vendre publiquement dans l'une des salles de l'hôtel de Bullion, rue Plâtriere, les saintes raretés et les réliques précieuses qui ont échappé aux griffes de ses déprédateurs;

SAVOIR:

Les oreilles de l'ânesse de Balaam. Le recteur de l'université de Paris pourrait en orner son bonnet.

Le croupion de S. Pierre. Il pourrait servir de bésicles au Pape, qui ne voit plus goute dans les affaires du clergé.

La ceinture de Ste. Vércnique, laquelle a la vertu de faciliter la grossesse à celles

qui la portent dévotieusement dans l'action charnelle. Madame de France, belle-sœur de Louis XVI, en a plusieurs fois demandé le prix.

Le prépuce de S. Joseph, qui donne à tous les cocus, qui en sont possesseurs, la vertu de prendre, comme ce Saint, leur mal en patience.

Le teton gauche de la chaste Susanne, qui ôte aux jeunes filles les Fortes démangeaisons qu'elles ont de cesser d'être pucelles.

Le nombril de S. Polycarpe, lequel, baisé dévotement, donne un boisseau d'indulgences. La présidente d'Anesy en a fait plusieurs fois la salutaire expérience.

La moitié véritable du vénérable chef de S. Denis. Ce sera le débris desséché d'une tête de quelque Foulon, que ces charlatans sacrés mettront en vente; ce ne serait pas la premiere fois que nous aurions été abusés par les ruses hypocrites de ces frauduleux scélérats.

Un pan de la chemise de S. François de Sales, lequel, porté religieusement,

peut faire d'un moine laborieux le plus détérminé fainéant de la frocaille.

La culotte de S. Antoine, trouvée dans un désert de la Thébaïde. Si c'était celle qu'il portait lors de sa tentation, il doit y rester des vestiges de sa peur : mais dans un Saint tout est reliques.

La discipline de S. Paul, hermite : nos cordeliers de Paris devraient en faire l'acquisition, et s'en servir à tour de rolle : elle pourrait éteindre en eux les feux de la paillardise qu'on leur reproche à si juste titre.

La bague avec laquelle J. C. épousa Sainte-Catherine. Plaisant mariage ! Si le fils de Dieu en a agi avec elle comme avec Marie-Magdeleine, il n'était pas si dégoûté.

Le poignard de S. Dominique. Il a longtems appartenu aux relígieux de cet ordre. Celui qui en fera l'acquisition devrait sur-le-champ le jeter au fond de la mer ; en priver le clergé, serait une œuvre bien méritoire. Car cet ordre barbare, dans l'état de crise où il est, ne respire que haine, fureur et vengeance.

pastilles empoisonnées de S. Ignace de Loyola. Dom Inigo, ce vindicatif Jésuite, les avait composées pour mettre les rois à la raison. Par quel hasard le sieur le Mintier, évêque de Tréguier, en avait-il le dépôt.

La coupe dans laquelle Socrate but la ciguë. Le prince de Vaudemon destinait son usage pour l'assemblée nationale.

La lancette avec laquelle Seneque s'ouvrit les veines des quatre membres. On pourrait essayer si elle a perdu de son efficacité sur le marquis d'Hautefort, et le comte de Buzançois ; il n'y aurait pas grand risque.

Une baguette devinatoire, propre à découvrir les fripons. On peut se passer à Paris de cette ressource. Ils y fourmillent. Les sieurs marquis de Champcenets, le comte de Rivarol et le chevalier de Cubierre peuvent en donner des nouvelles certaines.

Un rang de perles provenant du collier de la reine Cléopâtre. Au moins cette reine d'Egypte n'avait pas de reproche à se faire. Il lui appartenait en propre, avis à

celle qui se comporte bien différemment.

§. Premier.

Le marquis de Bercy a perdu une médaille nouvellement frappée, dont il a donné lui-même le dessin. Elle représente le despotisme foulant aux pieds la liberté! Pour rubans deux poignards en sautoirs. De l'autre côté est gravée l'effigie du comte d'Artois, avec cette légende : *Melior fortuna notabit; un meilleur sort le marquera.* 200 liv. à qui la lui rendra.

Madame la comtesse de la Fare a perdu un morceau d'histoire naturelle de sept à huit pouces de long, de grosseur avenante; on assure que M. le marquis de Noailles, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, s'obstine à en priver cette illustre affligée. Il faut être bien peu compatissant.

Il a été perdu un ciboire à S. Etienne. Pour en avoir des nouvelles ne faudrait-il pas s'adresser au sieur abbé de la Re...., qui connaît mieux que personne la valeur réelle, et le précieux de ces sortes de vases.

II. Le vicomte de Mirabeau vient d'inventer de nouveaux réglemens pour le jeu du *propos interrompu.* Il les dédie à l'assemblée nationale.

III. Plusieurs portions du château de Bicêtre à vendre ou à louer. Une partie de de la salle dite la Force à vendre. L'assemblée nationale a fait ses soumissions pour cet objet.

Une partie des cabanons dudit château. Elle est destinée á la Municipalité de Paris.

Une partie des cachots de dessous le puit. Elle ne peut gueres convenir qu'aux présidents des sections de la capitale.

Petite partie de bâtiment par bas ayant toujours été habitée par les honnêtes gens de sacs et de cordes sise à la porte St. Bernard , et dite la tournelle. On se relachera du prix en faveur du sieur Mounier de Grenoble qui a déja fait ses offres. On lui promet pardessus le marché le collier de la maison.

Salle de correction à la maison de force de St. Lazare vacant par la retraite de

l'abbé Sabattier de Castres ; l'abbé Maury devrait profiter de la circonstance.

Appartement vacant à la commuuauté des sœurs claires de l'Ave maria, par la retraite de Mlle de Stage à laquelle le pere Théodore du même couvent vient de faire un petit cordelier. Elle ne peut plus y demeurer sans scandale.

Terre et seigneurie de Lussiennes appartenante à Mde la comtesse Dubarry. Le château de Luciennes, superbement meublé, doit être vendu au profit des pauvres sœurs converses de Ste Pelagie, où l'on prétend que cette Veuve de Louis XV. veut se retirer. A la salpétriere elle serait beaucoup mieux dans son centre.

Terre et seigneurie d'Hermenonville située à trois lieues de Senlis appartenantes à M. le marquis de Girardin. Le jardin anglais d'Hermenonville surpasse celui de Monceaux par sa structure et sa beauté. Le nom seul du propriétaire s'y trouve de trop, et jamais apôtre de l'humanité ne s'est montré si

inhumain. Le tombeau de J. J. Rousseau fait gémir les partisans de la vertu et de la philosophie. Je le trouve aussi mal placé là que le St. tabernacle dans le chœur de la collégiale de St. Barthelemi à Noyon qui comme la plûpart des couvens de Genovefains, n'est desservie que par des fainéans, des libertins et des escrocs ; entr'autres fourbes de cette collégiale ; M. Denizot le procureur a plusieurs fois provoqué les censures de M. de Grimaldy evêque de Noyon. Il fallait qu'il fut bien coupable ; car cet evêque est le moins délicat et le moins scrupuleux de tous les evêques de la chrétienté.

Terre et seigneurie de Ferney prés de Gonesse ayant appartenu à Voltaire, et maintenant au marquis de Villette le plus fameux b..... du dix-huitiame siecle. On ne peut que désirer de voir passer cette nouvelle Sodome en d'autres mains, ou s'attendre une seconde fois à voir le feu du ciel détruire ses habitans qui par gout et par complaisance pour leur nouveau seigneur, pratiquent l'éxercice antiphy-

sique, et font de leurs Venus de nouveaux Ganimedes.

Terre et seigneurie d'Arnouville prés Gonesse , appartenant à M. de Machant, dont le produit est destiné à console ren partie l'evêque d'Amiens son fils de la destitution du clergé. Ce stupide prélat est ménacé de perdre le peu de cervelle qu'il a toujours eu.

M. de la Miliere intendant au département des ponts et chaussées et des hôpitaux avait acheté du sieur Samson officier du roi et exécuteur de la haute justice, les roues de Cartouche , Mandrin, Desrues et Raffiat pour remonter son équipage. il vient d'en proposer la vente et de l'effectuer. La premiere a été adjugée à M. Doublet de Persan , la seconde à M. Valdec de Lessart , la troisieme à M. de Colonia , et la quatrieme à M. Douet de la Boullaye, , tous quatre Maitres des requêtes.

IV. Nouvelle machine pueumatique qui étouffe en un instant sans aucun espoir de retour à la vie , dédié à M. Cromot

de Fougy , ancien controleur général et maitre des requêtes. Le but de cette dédicace est sans doute de reprocher à M. de Cromot la diversion de nos finances et les infames conseils qu'il a donné à l'abbé Terray , d'étouffer de ses mains impures la dame Texier témoin affirmatif de ses iniquités ; en ce cas on devrait l'engager à être la premiere victime de l'expérience.

La lyre d'Amphion , ou instrument d'une nouvelle espece. Les sons de cette lyre suffisent à payer les ouvriers qu'on employe. M. Moreau architecte de la ville en a long-tems fait usage,

V. Un nouveau ballon gonflé avec l'impertinence des quatre gentilhommes de la chambre , l'esprit minutieux des quarante de l'académie française, les sages spéculations de l'assemblée nationale , la prudence du comité des recherches , la prévoyance de celui des subsistances , l'intelligence des districts , la religion et la continence de nos prêtres, la sagesse et la vertu de nos femmes de la

cour, doit être incessamment enlevé dans les airs. Une fois lancé, l'air que nous respirons sera plus pur.

Le reverend pere Appollinaire seraphique de l'ordre de St. Francois, et capucin du Marais, continue toujours de débiter avec succés des billets de confession moyennant la legere retribution d'usage, une couple de bouteilles de vin, quelques huîtres, ou la valeur desdits comestibles. On peut en toute assurance s'adresser à la loueuse de chaises.

La demoiselle Sophie Forest tient concert chez elle deux fois par semaine. Le sieur Robineau de Beau-noir tient le bâton de mesure; le sieur Masson de St. Amant maitre des requêtes joue de la flutte à bec, la demoiselle Forest de l'épinette et le sieur Bertin des parties casuelles continue toujours avec le même succés à jouer de la poche. (1)

VI. La nouvelle tour de Babel ou la confusion des langues, ouvrage dédié à l'as-

(1) Petit violon à l'usage des maîtres de danse.

semblée nationale. C'était la confusion des idées qu'il fallait dire. En effet ces messieurs semblent ne s'accorder que sur deux points, l'abus de l'autorité et l'intérêt.

Confession générale du sieur Mounier ex-président de l'assemblée nationale.

Morceau d'autant plus intéressant, qu'en s'accusant lui-même, le sieur Mounier leve le masque à quantité de faux freres qui s'en sont adroitement couverts.

Cet ouvrage actuellement sous presse mettra quantité de vérités bien dures au grand jour. C'est peut-être la seule bonne action que le sieur Mounier ait faite dans sa vie.

Les sénateurs orfévres ou l'intérêt dévoilé.

Charles IX au tartare, tragédie en 5 actes. Cette tragédie forme la suite de Charles IX qu'on represente actuellement au théatre français. Ce monarque criminel s'entretient avec tous les scélerats de sa trempe ; Médicis y leve tout à fait le masque ; Mazarin, Richelieu lui dé-

voilent la politique française actuelle. Cet exposé fournit une comparaison frappante de ce siecle d'horreurs à celui-ci et une esquisse des grands de la cour de Louis XVI.

Les furies dans l'ame des princes, ballet héroique.

Il faudrait pour que le ballet ait la touche de la force et de la vérité, que les trois furies fussent animées par trois femmes illustres de ma connaissance.

Le banquet exécrable. On voit le comte d'Artois assis au milieu de plusieurs concubines, boire dans un crâne humain à la destruction française et jurer sur cette coupe d'en renouveller le projet, ou d'y périr.

VII. Les anatomistes des finances se sont assemblés dans leur amphitéatre de la rue Vivienne pour procéder à la dissection de très-haute et très-fréquentée dame benigne Caisse d'escompte. Le sujet posé sur la table, M. Dupleix de Bacquencourt, conseiller d'état rue Bergere, a fait un pompeux discours

735

pour prouver la necessité d'examiner quelles avaient été les causes et progrés de la maladie de ladite Dame.

A l'ouverture du cadavre tous les assistans ont été surpris de n'y point trouver d'entrailles. Elles avaient été rongées par par la Reine, le comte d'Artois, la dame le Brun par le ministere des sieurs de Calonne, Pinet et Bouvard de Fourqueux. Le foie était totalement disparu, ainsi que le cœur. On a seulement observé que la languenr qu'elle manifestait depuis un certain tems n'avait point défiguré ses traits. Son changement de couleurs avait seulement annoncé les révolutions qu'elle a éprouvées. Les confortatifs de la nouvelle caisse, dite nationale, auraient pu la soutenir ; mais ç'en est fait.

Priez Dieu Pour son ame.
